

Le 20 décembre 2017

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des membres du Conseil municipal de la ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue le 20 décembre 2017 à 19 heures et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc-André Trottier, Stéphane Savard, Yves Tourangeau, Francis Hamelin et madame Christina Perron formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, assiste à la séance.

Un avis de convocation a été expédié tel que spécifié à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes à tous les membres du Conseil.

SM-287-12-17

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Francis Hamelin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

SM-288-12-17

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Il y a présentation du programme triennal d'immobilisations pour 2018-2019-2020.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Yves Tourangeau
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 soit adopté tel que présenté au montant de:

2018 :	5 210 452,\$
2019 :	530 000,\$
<u>2020 :</u>	<u>916 320,\$</u>
Total:	6 656 772,\$

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions porte exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.

SM-289-12-17

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE l'assemblée soit levée à 19h20.

**Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune
des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé
le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver
conformément à l'article 53 L.C.V.**

Guy Denis, maire

Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés.

Guy Denis, maire